



PALAZINGES

infos

BULLETIN MUNICIPAL N°6

AVRIL 2015

SOMMAIRE :

Le mot du Maire	2
La nouvelle équipe municipale	3
Aménagement, Travaux, Voirie	4
Environnement, Cadre de Vie	6
Patrimoine	7
Vie locale et Associative	8
Finances	10
Projets 2015	11
Quoi de neuf à Palazinges ?	12
Informations utiles	13



MAIRIE DE PALAZINGES
Le Bourg - 19190 PALAZINGES
Tél : 05.55.84.60.62
Fax : 05.55.25.73.85
E-mail : mairie.palazinges@orange.fr

Le mot du Maire ...



Chers administrés,

En ce début de printemps 2015, je reviens vers vous à travers ce bulletin municipal.

2014 a été l'année du renouvellement de l'équipe municipale. Le 23 mars 2014, vous avez choisi de nouveau de me faire confiance en élisant la nouvelle équipe avec laquelle je vais travailler pendant les six prochaines années, et je vous en remercie. Cette nouvelle équipe, après avoir trouvé ses marques, s'est d'ores et déjà mise au travail, en apportant notamment de nouvelles idées, en témoigne ce « Palazinges infos ».

Des travaux ont vu le jour en 2014 (réfection de voies communales, aménagement de la salle polyvalente, ...) ; d'autres sont sur les rails pour 2015 tels que la restauration de l'église, dont les travaux ont d'ailleurs commencé début avril.

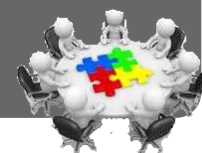
Des travaux sont également au stade de projet comme par exemple l'aménagement de l'agrandissement du cimetière, la voie communale n°10 allant du bourg à Puy Glegeal, ou encore les chemins ruraux de La Roche et La Croix de la Roche. Tous ces projets ont été budgétés mais pas encore tous subventionnés.

Les dotations et les subventions aux communes tendent à la baisse, et nous devons y faire face.

Il sera nécessaire également de poursuivre dans notre désendettement. Nous ferons en sorte que notre petite commune reste attrayante et puisse toujours rayonner même au sein de plus grandes structures, imposées par la réforme des collectivités territoriales, et soit prise en exemple pour sa gestion rigoureuse, comme elle l'a été dans le passé.

Yves POUCHOU

La nouvelle équipe municipale



Depuis mars 2014, une nouvelle équipe municipale est en place, composée de 5 élus déjà présents au Conseil Municipal précédent, et de 6 nouveaux élus.

Les conseillers ont tous été élus pour représenter la commune au sein des Syndicats présents sur le territoire et dans une ou plusieurs commissions communales et intercommunales.

De gauche à droite : Nicolas BROS, Delphine DHUR, Elodie LAVAL, Yves POUCHOU (Maire), Catherine BROUILLET, Jacques EYRIGNOUX, Gérard LARBRE, Fabio MOURNETAS, Gilbert MESTUROUX (1^{er} adjoint), Claudine DUPUY (2^e adjoint), Véronique MANIÈRE (3^e adjoint).

Commissions communales (Président : Yves Pouchou) :

Appels d'offre	C. Dupuy, F. Mournetas, D. Dhur
Travaux	J. Eyrignoux, N. Bros, G. Larbre
Aménagement, voirie et chemins ruraux	G. Mesturoux, F. Mournetas, V. Manière, N. Bros, D. Dhur
Environnement, forêt, cadre de vie	V. Manière, E. Laval, D. Dhur, F. Mournetas, G. Mesturoux,
Communication, Vie associative	E. Laval, G. Mesturoux, V. Manière, C. Dupuy, D. Dhur, J. Eyrignoux

Commissions communautaires Communauté de Communes du Pays de Beynat) :

→ Délégués communautaires Y. Pouchou et G. Mesturoux (Maire et 1^{er} adjoint obligatoirement)

Voirie	G. Mesturoux, G. Larbre
Centre Intercommunal d'Action Sociale	Y. Pouchou
Habitat, Urbanisme	V. Manière
Affaires sociales et jeunesse/petite enfance	C. Dupuy
Développement économique	V. Manière
Tourisme et culture	E. Laval
Electrification	Y. Pouchou
Haut Débit	Y. Pouchou, C. Dupuy

Syndicats :

	Titulaires	Suppléants
SIRTOM	Y. Pouchou, N. Bros	-
Syndicat des Eaux de Roche de Vic	Y. Pouchou, C. Brouillet	G. Mesturoux, C. Dupuy
Syndicat Intercom. Vallée du Coiroux	V. Manière, E. Laval	Y. Pouchou, J. Eyrignoux
Schéma de COhérence Territoriale	Y. Pouchou, V. Manière	-
Syndicat BBM	Y. Pouchou	-
Office de Tourisme Pays Aubazine Beynat	E. Laval	-

L'ensemble du Conseil Municipal se tient à votre disposition pour toutes questions et observations.

Aménagement, Travaux, Voirie



Goudronnage VC 7, 8 et 9



Eclairage public de la VC 7

Réalisations 2014

- **Aménagement des VC 7, 8 et 9** : Trois voies communales desservant les nouvelles habitations ont été faites en tri-couches, par l'entreprise POUZOL pour un montant global de 32 580€ TTC : la voie reliant le Sireygeol au Puy Gleygeal, et deux voies longeant les terrains communaux en bas et en haut du lotissement, avec des espaces de retournement.
- **Installation de stores sur la salle polyvalente** : L'entreprise Thomas Lacoste Menuiserie, a procédé à l'installation de stores occultants sur les baies vitrées de la salle polyvalente, pour un meilleur confort. Le montant des travaux s'élève à 4 695€.
- **Installation de jeux pour enfants** : Dans le cadre de l'aménagement du site du Village Gaulois, 3 jeux pour enfants, de 3 à 12 ans, ont été installés en avril 2014. La Caisse Locale de Beynat du Crédit Agricole a participé financièrement à hauteur de 2500€, sur un montant total de 3 239€. Merci aux bénévoles, habitants, élus et membres des associations qui ont participé à leur installation.
- **Achat de matériel informatique** : Le matériel informatique de la mairie a été renouvelé par l'achat d'une unité centrale pour le secrétariat. Un ordinateur portable ainsi qu'un vidéoprojecteur et écran blanc ont également fait partie des investissements. Ils sont utiles pour les réunions et les manifestations proposées par la mairie. Le montant des achats s'élève à 2 693€. Une subvention de l'Etat de 1 122€ a été perçue.
- **Eclairage public** : L'éclairage public des routes desservant les nouvelles habitations (VC 7, 8 et 9) a été réalisé pour un montant de 6 592€, sur les fonds propres de la commune.
- **Achat d'un tracteur tondeuse** : Un tracteur tondeuse a été acheté par la commune, afin de pouvoir entretenir les espaces verts tels que le Village Gaulois, pour 3 500€ (fonds propres de la commune).



Inauguration des divers aménagements et travaux, le 06/12/2014



155 000€ de travaux

Après une présentation succincte de la commune, Yves Pouchou, a détaillé l'ensemble des travaux effectués sur celle-ci, et qui ont bénéficié de subventions en provenance de l'Etat, du Conseil Général, ou encore de l'Europe via le Feder. Agrandissement du cimetière et construction du garage communal, aménagement de l'accès aux bâtiments communaux et de la place devant l'église, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, aménagement du site du Village Gaulois et installation de jeux pour enfants, dissimulation de lignes téléphoniques dans le bourg, goudronnage des voies communales qui alimentent les nouvelles constructions, changement du matériel informatique ou encore achat d'une lame de déneigement, sont autant de projets qui ont été menés à bien sur le territoire communal, grâce à l'investissement et au dynamisme de l'équipe

municipale précédente et actuelle, mais aussi aux habitants et associations qui ont participé bénévolement à certains aménagements. Le maire a tenu à remercier l'Etat, le Conseil Général et l'Europe pour leur soutien financier sur tous ces travaux mais également les entreprises, en majorité locales, qui ont travaillé sur ces chantiers.

L'éclairage public des routes aux nouvelles habitations et l'achat d'un tracteur tondeuse ont également fait partie des investissements, sur les fonds propres de la commune, alimentés par la vente de terrains communaux constructibles.

Tous ces travaux représentent plus de 155 000 € d'investissement, un budget conséquent pour notre petite commune qui pourtant n'a pas pour autant augmenté les taxes et impôts locaux, et qui continue à réduire son endettement.

Samedi 6 décembre 2014, Yves Pouchou, entouré du conseil municipal, a inauguré les divers travaux et aménagements réalisés sur la commune ces trois dernières années, en présence de Guy Mascres, Sous-préfet de la Corrèze, Philippe Nauche, Député, Jacques Descargues, Vice-Président du Conseil Général, Pascal Coste, Conseiller Général et Président de la Communauté de Communes du Pays de Beynat, mais aussi de nombreux élus des communes voisines. Les habitants de Palazinges avaient répondu présents ainsi que les entreprises partenaires de la commune.



Environnement, Cadre de Vie



Réalisations 2014



Coupe de bois : L'ONF, gestionnaire de la forêt communale, a confié aux entreprises SARL PARLANT, SARL CHADELAT et ISSORIA, l'éclaircissement de 3 parcelles. Pour deux d'entre elles (à droite de la D175, après le Village Gaulois, et avant la Croix de Nespoulet), la coupe a permis une éclaircie importante pour une gestion durable de la forêt. Pour la parcelle située à Puy du Roc, les sapins de Vancouver subissaient des attaques de champignons, qui coupent la circulation de la sève, les affaiblissent et entraînent leur mort. Il était donc nécessaire d'agir avant que ces attaques provoquent la mort des sapins et se répandent davantage. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité cette coupe sanitaire qui a été réalisée fin septembre 2014. Il reste sur la parcelle quelques arbres d'une autre essence qui vont permettre de recréer naturellement la forêt.

Projet éolien



L'année 2014 a été marquée par l'annulation définitive du projet éolien, qui prévoyait l'implantation de 7 à 9 éoliennes, sur les communes de Beynat, Palazinges et Le Chastang. Sur la commune de Palazinges, ce sont les terrains communaux situés entre Puy Redon, la Croix de Nespoulet (Le Chastang) et Puy du Roc qui étaient concernés par l'implantation de 2 à 3 éoliennes de 150 à 180m de hauteur, à bout de pale. Pour rappel, le projet est né en 2011 par une sollicitation de la société VSB Energies Nouvelles, développeur éolien, intéressée par notre territoire, puisque celui-ci était inscrit comme potentiellement favorable dans le Schéma Régional

Air Energie. Les élus ont donné leur accord pour lancer une étude de faisabilité, afin de s'assurer de la pertinence d'un tel projet. Avec la création d'une ZDE, les élus devaient avoir la main sur le projet et notamment sur les périmètres d'implantation, la hauteur des mâts, le nombre d'éoliennes, la distance aux habitations, ... La suppression des ZDE en 2013 avec la loi « Brottes », a fait perdre totalement la main aux communes sur le projet et l'a mis en stagnation jusqu'en avril 2014, période à laquelle VSB reprendra contact avec les élus pour relancer le projet. Au vu des évolutions et difficultés rencontrés par les collectivités depuis

avril 2014 autour de ce projet : manque de transparence de la société VSB sur les études menées (environnementales, acoustiques, faunistiques et floristiques,...), mais aussi sur le contenu de la promesse de bail et le bail emphytéotique, le débat sur la distance minimale d'implantation des éoliennes aux habitations, les inquiétudes et craintes de la population, une motion de refus du projet éolien a été adoptée par les trois conseils municipaux de Beynat, Le Chastang et Palazinges le 1^{er} septembre 2014. Cette motion a été diffusée par voie de presse et sur l'ensemble des panneaux d'affichage de la commune.



Information : Déchets verts

Les dépôts de déchets verts, c'est-à-dire les déchets de pelouse, taille de haie, feuilles et branches, sont autorisés sur la commune uniquement sur le site prévu à cet effet en contrebas du lotissement (direction Beynat) et exclusivement pour les personnes résidant sur la commune.

Si tout autre déchet y était déposé, ce site serait rapidement et définitivement fermé.

Patrimoine



La Fondation du patrimoine a pour but de sauvegarder et valoriser le patrimoine rural non protégé.

Elle a accompagné en 2013 en France, pas moins de 2466 projets dont 1100 projets publics.

La restauration de l'Eglise Saint Laurent à Palazinges est la 84^{ème} souscription publique en Corrèze, accompagnée par la Fondation depuis 2004.

Restauration de l'Eglise

Depuis plusieurs années, le mur clocher de l'Eglise Saint Laurent menace de s'effondrer. Consolidé en 2007, il était indispensable que la commune s'investisse dans ce projet de restauration avant qu'il ne soit trop tard. Un architecte spécialisé des monuments historiques assiste la commune sur ce projet et a pu estimer la consolidation définitive du clocher à 49000€ HT pour des travaux de maçonnerie principalement, les honoraires de l'architecte et les frais d'étude.

Le Conseil Général a apporter son soutien

financier à hauteur de 26887€. En dépit de cette aide financière non négligeable, la part restant à la charge de la commune est encore très élevée, et c'est pour cette raison que l'équipe municipale a souhaité faire appel à la Fondation du Patrimoine pour lancer une campagne de mécénat populaire et mécénat d'entreprises. Une plaquette de communication a été réalisée, grâce au soutien financier de 5 entreprises locales : Beaussière, Pouzol, Brouillet, Groupama, Vigilec. Elle a été distribuée fin décembre 2014 auprès des habitants et des entreprises pour tenter de

recueillir les dons.

Cette démarche est encouragée par l'Etat puisque tous les dons recueillis ouvrent droit à une réduction d'impôt pour les donateurs et mécènes, allant de 60 à 75% du montant du don. Les dons ainsi recueillis dans le cadre de cette souscription publique seront intégralement consacrés aux travaux de sauvegarde de ce patrimoine. La Fondation du Patrimoine abondera éventuellement la collecte, dès lors que les fonds atteindront 5% du montant HT des travaux.

Un grand merci à tous ceux qui ont déjà fait un don !

Tout don, même le plus modeste, est précieux et significatif !

Si vous souhaitez participer, contactez la Mairie ou la Fondation du Patrimoine.



Fondation du Patrimoine :

Délégation Régionale du Limousin

La Bachelierie du Midi BP - 87 500 SAINT YRIEIX LA PERCHE

Tél : 05 55 08 37 32 - Mail : correze@fondation-patrimoine.org

Site internet : <https://www.fondation-patrimoine.org>

C'est à l'occasion de l'inauguration de divers travaux et aménagements réalisés sur la commune, samedi 6 décembre dernier, en présence de Guy Mascres, Sous-Préfet de Brive, de Philippe Nauche, Député, de Jacques Descargues, Vice-Président du Conseil Général, de Pascal Coste, Conseiller Général et Président de la Communauté de Communes du Pays de Beynat, Daniel Tronche, Délégué départemental adjoint de la Fondation du Patrimoine, ainsi que de nombreux élus, entreprises locales et des habitants de la commune, que la mairie de Palazinges a lancé officiellement la campagne de mécénat populaire en faveur de la restauration de l'Eglise.

Une convention de partenariat entre la commune de Palazinges et la Fondation du Patrimoine a été signée pour officialiser le lancement de la souscription publique.



Signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine :

Jacques Descargues, Pascal Coste, Guy Mascrés, Philippe Nauche, Hélène Génety, Yves Pouchou, Daniel Tronche
(de gauche à droite)



Vie Locale et Associative

Les articles des associations sont fournis par leurs responsables, que nous remercions.

Bureau :

Président d'honneur :
Yves POUCHOU

Président : Gilbert
MESTUROUX

Vice-président : Fabio
MOURNETAS

Secrétaire : François
DUMOND

Secrétaire adjoint :
Quentin FADAT

Trésorier : Francis
DUPUY

Trésorier adjoint :
Guy VIGIER

Société Communale des Chasseurs

L'Assemblée Générale en date du 27 Août 2014 a permis la constitution d'un nouveau bureau (voir ci-contre).

Programme des manifestations 2015 :

- Samedi 4 juillet 2015 à 20 heures, sur le site du Roc Blanc à Cornil : Repas « Sanglier à la broche » (sur réservations), organisé par les 3 Société de Chasse de Palazinges, Aubazine et Cornil



Repas champêtre - 5 Juillet 2014

Association Foyer Rural

Programme des manifestations 2015 :

- 8 février : Repas farcidures
- 21 mars : Soirée Karaoké pour petits et grands (entrée gratuite)
- 30 mai : Repas dansant « Fêtes des mères » (Menu entrecôte frites)
- 28 juin : Voyage d'une journée à Martel : balade en petit train du quercy ; visite d'un moulin à huile de noix ; repas gastronomique ; visite commentée d'une truffière
- 9 août : Repas dansant « Paëlla géante »
- A l'automne : projet d'un bal populaire

Pour tout renseignement sur ces manifestations, vous pouvez contacter :

*Monique VIGIER au 05.55.84.66.47
Marinette FERNANDEZ au 05.55.25.72.15*



Repas festif « Paëlla » - 10 Août 2014

Bureau :

Présidente : Monique
VIGIER

Vice-président : Jacky
BOULLE

Secrétaire : Pierrette
FERNANDEZ

Secrétaire adjointe :
Pauline DESMIDT

Trésorière : Marinette
FERNANDEZ

Trésorier adjoint : Guy
VIGIER

D'autres initiatives, indépendantes des associations, ont permis la mise en place d'animations sur la commune, qui pour certaines d'entre elles se renouvellent chaque année. Merci pour ces initiatives qui animent notre commune et créent des moments d'échange entre les habitants !

Fête des voisins - 13 juin 2014



Suite au succès de la fête des voisins organisée en 2013, la deuxième édition s'est déroulée le vendredi 13 juin 2014 sur le site du Village Gaulois. Tables, chaises et

barbecue étaient disposés et ont accueillis une quarantaine de personnes dans une ambiance très conviviale. Jeux de course en sac, en "portant un oeuf dans une cuillère", ou encore le tir à la corde, ont rythmé la soirée, pour les petits comme pour les grands.

Pour créer encore un peu plus de nouveauté, il a été proposé de passer le relais à deux autres organisateurs pour la prochaine édition en 2015 : deux habitants de la commune ont donc été désignés.

Fête d'Halloween - 31 octobre 2014

Pour la deuxième année consécutive, les enfants et petits-enfants de la commune ont fêté Halloween le vendredi 31 octobre 2014, déguisés en vampires, sorcières et squelettes. Accompagnés par les parents, ils ont arpenté le bourg, les

villages et le lotissement et ont ramené près de 23 kg de bonbons ! Les habitants se sont bien prêtés au jeu, pour accueillir les 24 petits monstres, en allant même jusqu'à décorer leur maison.



Spectacle de magie - 24 janvier 2015

La municipalité a pris l'initiative en ce début d'année 2015, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux de l'équipe municipale aux

habitants, de proposer un spectacle de magie. A partir de 16 heures, le magicien a alterné sculptures de chien, chat ou encore fleur et épée en

ballon, avec des tours de magie à l'aide de cartes, pièces, et balles en mousse, auprès des enfants et des adultes.



Journée Bénévolat - 11 avril 2015

La Journée Bénévolat va se renouveler en 2015 ; pour diverses raisons, elle n'a pas pu avoir lieu en 2014. Cette journée rassemble, sur la base du volontariat, tous les habitants qui le

souhaitent, pour participer à divers travaux sur la commune tels que par exemple, la remise en état des chemins, taille et élagage, peinture, ...

Cette année : **rendez-vous Samedi 11 Avril**, à 8h, au Village Gaulois. N'oubliez pas votre matériel (pelle, brouette, ...)!



Finances



A l'édition de ce bulletin municipal, le budget 2015 n'étant pas encore voté par le Conseil Municipal, nous ne pouvons pas vous donner de détail budgétaire pour les prévisions 2015.

Nous pouvons simplement vous informer que notre situation financière s'est nettement améliorée et notre dette n'a fait que diminuer au cours de la dernière mandature.

Pour information, en mars 2008 :

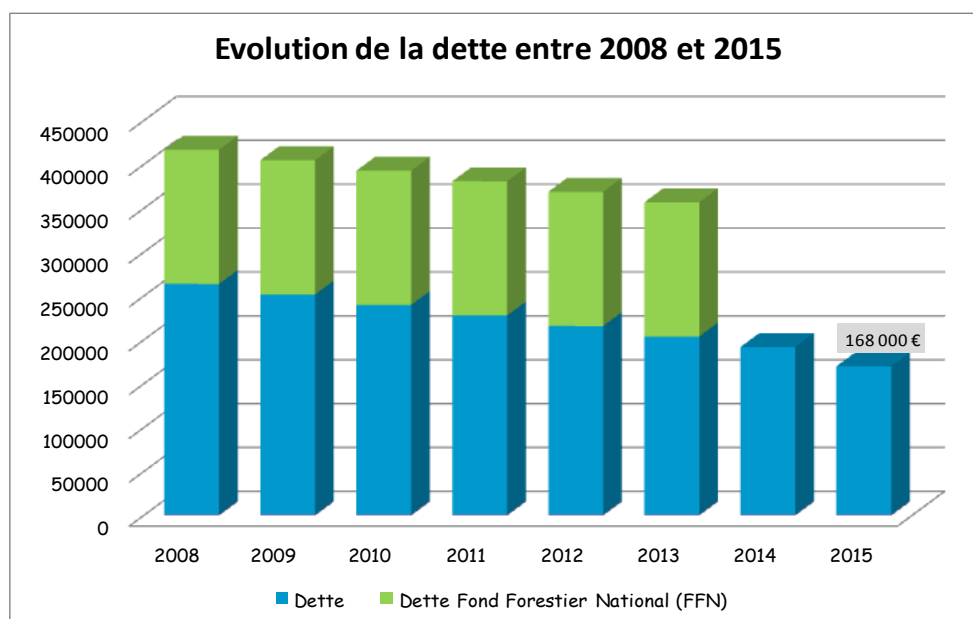
- Notre dette inscrite au budget était de 262 000€
- Notre dette envers le Fond Forestier National (FFN), non inscrite au budget, était de 153 000€

⇒ Soit un total de 415 000€.

A ce jour :

- Notre dette inscrite au budget (non voté) est de **168 000€**.
- La dette envers le FFN a été résiliée à hauteur de 133 000€ et les 20 000€ restants ont été remboursés par les fonds propres de la commune.

La dette a donc baissé de 60%, malgré de gros investissements effectués sur la commune, sans faire appel à de nouveaux emprunts.



*Pour toute information complémentaire sur les finances de la commune,
le Maire se tient à votre disposition.*

Projets 2015



Travaux communaux

- **Voie communale n°10** : Le Conseil Municipal a délibéré favorablement le 10 février 2015 pour la réfection de cette voie communale reliant le Bourg à Puy Glegeal, pour un montant de 16 265€. Une subvention DETR a été sollicitée. Les travaux ne commenceront que lorsque cette subvention aura été accordée.
- **Voies Communales La Roche et La Croix de la Roche** : Un devis a été proposé pour un montant de 8 100€. Ces travaux seront réalisés dans le cadre de la dotation quinquennale du Conseil Général.
- **Recadastrage de divers chemins ruraux** : Un devis très approximatif évalue les travaux à un montant de 10 200€. Une demande de subvention a été effectuée. La population sera contactée pour avis sur ce projet, en fin d'année 2015.
- **Aménagement de la salle polyvalente** : Une hotte sera installée dans la cuisine, en remplacement de celle existante, pas assez puissante. Le devis est de 1 950€. Des portants pour les vêtements seront également installés (devis en cours).
- **Restauration du campanaire** : Le montant des travaux s'évalue à 6 531€. Une demande de subvention au Conseil Général a été transmise.



Travaux communautaires

- **Réfection du revêtement de la voie communale n°1** reliant Le Bourg à Aubazine
- **Haut-débit** : En participant à l'appel à projet du syndicat Mixte DORSAL dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN), la Communauté de Communes du Pays de Beynat a souhaité faire de l'aménagement numérique **une de ses priorités**. En effet, l'accès aux nouvelles technologies est devenu un élément majeur de l'attractivité de nos territoires. Aussi, elle a décidé de mettre en œuvre sur la période 2014-2020 son projet d'aménagement numérique qui permettra à l'horizon 2020 que **60% des foyers soient raccordés directement à la fibre**. Ce projet sera réalisé en deux phases :



Phase 1 : SDAN PILOTE 2014-2015 avec la montée en débit et préparation du territoire à l'arrivée de la fibre à l'abonné (FTTH) ;

Phase 2 : JALON 1 du SDAN avec le déploiement de la Fibre à l'abonné (FTTH).

Dans ce cadre, la Communauté de Communes avec le syndicat Mixte DORSAL en accord avec les financeurs a décidé de retenir sur la période du SDAN Pilote 2014-2015, les opérations suivantes :

→ **Réalisation de travaux de montée en débit (MED) sur les communes de Palazinges, Le Pescher et Sérilhac**

→ **Fibrage/Dégroupage des NRA origine correspondant et du NRA de Lanteuil**
Ce projet est évalué à un montant estimatif de 568 000 € HT financé à hauteur de 85% par l'Union Européenne, l'Etat, la Région et le Département.

Par conséquent, la participation annuelle de la Communauté de Communes a été estimée à 42 600 € pour 2014 et 2015.

Compte tenu que les territoires d'Aubazine et Beynat bénéficient d'une couverture satisfaisante, il a été mis la priorité sur les zones blanches. Palazinges sera traité dans le cadre du Jalon 1 avec le déploiement à la fibre à l'abonné (FTTH) ce qui permettra un débit illimité.

Quoi de neuf à Palazinges ?

Etat civil : Naissances :

- * Jules MARCOU, né le 3 avril 2014, fils de Pierre MARCOU et Jeanne BOULANGER, domiciliés dans le Bourg
- * Audin Arthur Daniel LACOSTE, né le 26 avril 2014, fils de Thomas LACOSTE et Cynthia POMPORTES, domiciliés à La Roche

Nouveaux habitants :

- * Amélie et Julien QUARRE, lotissement Puy Redon
- * Famille DEMETER, Le Bourg
- * Alain RIGAL, Le Chastanet

Création d'entreprise ou d'activités :

- * Amélie QUARRE : Assistante maternelle, pour l'accueil de 2 enfants, à Puy Redon
- * Laurent MASSIAS : Corrèze Sport SAS pour « *Corrèze Sport Magazine* », Puy Redon
- * Alain RIGAL : Entreprise du bâtiment (Amélioration de l'habitat, isolation naturelle, béton de chanvre, agencement intérieur/extérieur), La Roche

Permis de construire 2014 : 4

- * Julie DHUR et Jérémie BORDAS, La Croix de la Roche, maison individuelle
- * Mme et Mr Jean-Claude BOISSERIE, Puy Redon, maison individuelle
- * Alain RIGAL, Le Chastanet, aménagement d'un préau en maison d'habitation
- * Jean-Jacques LACHAUD, La Rouchette, construction d'un tunnel à usage agricole

Déclaration Préalable de Travaux : 2

Demande de Certificat d'Urbanisme : 3

A VENDRE

Terrains communaux

2 lots d'environ 1500m²
à Puy Redon

Quoi de neuf sur le territoire de la Communauté de Communes ?

En 2014, la commune de Beynat s'est lancée dans la création d'une **mutuelle municipale de santé à destination de ses habitants**, qui s'est par la suite étendue à la population résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Beynat.

Le principe est simple : douze offres de produits d'assurance (de 16 à 125 € de cotisation mensuelle) ; deux contrats de groupe, portés par deux associations qui font l'interface avec deux sociétés d'assurance et qui, chacune, mettent sur le marché six formules de cotisation : l'association ACTIOM pour le groupe Sofraco et UGIPS pour AXA. Une troisième assurance (Mutuelle Villages) est également intéressée par ce dispositif. Avec ces contrats de groupe, les tarifs ont été négociés à l'avance, plus avantageux que sur le marché, sur une potentialité d'adhésions.

Ces mutuelles sont ouvertes à tous, sans distinction d'âge, de régime d'assurance-maladie, de profession ou d'état de santé, la seule condition est d'être résident principal sur une des 8 communes qui composent la Communauté de Communes.



Informations utiles

- **Mairie : Horaires d'ouverture** : Lundi et Vendredi 9h-12h ; Jeudi 8h-12h
Samedi 9h45-12h ;
Mardi 8h-12h (fermé au public)
- **Cartes d'identité** : mairie de Palazinges, délai de 2 mois minimum.
- **Passeports** : mairie de Malemort.
- **Santé** : défibrillateur présent à coté de la mairie.
- **Inscription sur les listes électorales** : Avant le 31 décembre 2015
- **Salle polyvalente** : Un règlement intérieur a été mis en place et affiché dans la salle. Un contrat de location est désormais obligatoire pour toute location. La salle polyvalente est prêtée gratuitement aux associations de la commune pour la réalisation des assemblées générales, réunions diverses et de manifestations. Il est néanmoins indispensable de réserver la salle au moins 15 jours avant auprès du secrétariat de mairie.
 - Tarif de la location** : 250€ pour les personnes extérieures à la commune
100€ pour les personnes inscrites au rôle des impôts fonciers ou locaux de la commune
 - Chèque de caution de 500€ + Attestation de Responsabilité Civile, à fournir à la réservation.
- **Commerces itinérants** : Boulangerie et petite épicerie CAPELAS (Beynat) : Tous les mardis et samedis à 12 heures dans le bourg et les villages (sauf Puy Redon) ; Boucherie (Sainte-Féréole) : Les mardis matins.
- **SIRTOM** :
 - Ramassage ordures ménagères** : tous les vendredis. En cas de jours fériés, ramassage le mercredi précédent. Mise en place de la tarification incitative (TiEOM) à compter du 01/01/2015.
 - Tri sélectif** : Point d'Apport Volontaire au Village Gaulois (pas de ramassage en porte à porte prévu pour 2015). Cet espace tri sélectif n'est ni un dépôt d'encombrants ni un dépôt d'ordures ménagères.
 - Encombrants** : Les habitants ne pouvant pas évacuer leurs déchets encombrants peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie. Le Conseil Municipal rendra gracieusement ce service d'évacuer ces déchets.
- **Déchetterie** :
 - Horaires d'ouverture :
 - * Aubazine : Ouverture lundi 9h-12h / mercredi et vendredi 9h-12h et 14h-18h / jeudi 15h-18h / samedi 9h-12h et 14h-18h
 - * Beynat : Ouverture lundi, mercredi, vendredi 14h-18h / mardi, jeudi 9h-12h / samedi 9h-12h et 14h-18h
- **La Poste** :
 - Horaires d'ouverture :
 - * Aubazine : Lundi au Vendredi 9h-12h et 14h-16h30 sauf mercredi 9h15-12h et 14h-16h30
 - * Beynat : Lundi au vendredi 9h-12h15 et 13h30-17h, samedi 9h-12h

A NOTER

La divagation des animaux domestiques est interdite (article L211-19-1 du Code Rural).

Merci de veiller à garder vos animaux à votre domicile, pour le respect de vos voisins !



AGENDA 2015



- « Festins d'Auteurs » à Beynat : 18 et 19 avril
- 40è foire aux chèvres à Aubazine : 26 avril
- Foire aux fleurs et aux volailles à Beynat : 1^{er} mai
- Fête de la Fraise à Beaulieu : 10 mai
- Fête de la Musique à Beynat : 21 juin
- Marchés de Pays de Beynat : tous les mardis en juillet et aout, à partir de 17h
- Vide grenier à Aubazine : 19 juillet
- Comice Agricole Cantonal à Le Pescher : 15 Août
- Trail des châtaigniers (trail, VTT, marche) à Beynat : 16 août
- Forum des associations : 12 septembre
- Rando des fours à pain à Cornil mi-septembre (Trail, marche, VTT)
- Foire aux miels, produits naturels et artisanat d'art à Aubazine : 20 septembre
- Foire primée départementale de la châtaigne et du marron : 18 octobre
- Téléthon inter-associatif à Beynat : 4 et 5 décembre

Bulletin municipal
« PALAZINGES infos »
Edition Avril 2015

Directeur de la publication :
Yves Pouchou

Comité de rédaction : Elodie
Laval, Yves Pouchou,
Associations Foyer Rural et
Société de Chasse

Crédits photos : Mairie,
Gilbert Mesturoux, Elodie
Laval

Conception : Elodie Laval

Impression : AREDEP REPRO
Brive

NUMEROS UTILES

Maison du Département Beynat 05.55.29.25.00
Communauté de Communes Beynat 05.55.85.55.10
Service Gérontologie 05.55.85.55.58
Trésor Public Beynat 05.55.25.79.93
Trésor Public Malemort 05.55.92.06.00
Office de Tourisme Aubazine Beynat 05.55.85.50.38
Préfecture - Tulle 05.55.20.55.20
Sous Préfecture - Brive 05.55.17.79.54
Conseil Général 05.55.93.70.00

Urgence : 15 SAMU
18 POMPIERS
17 GENDARMERIE

